

LINGUISTIQUE FONCTIONNELLE ET ANALYSE TEXTUELLE

COLETTE FEUILLARD

Université Paris Descartes/PRES Sorbonne Paris Cité
colettefeuillard@hotmail.fr

L'objectif de cette étude consiste à présenter une nouvelle approche de l'analyse textuelle en référence à la théorie fonctionnelle d'André Martinet. Après un examen de la notion de thème, elle cherche tout d'abord à la redéfinir à l'aide de critères internes au texte, qui reposent, en particulier, sur les interactions entre les relations sémantiques et les relations syntaxiques. Par la suite, elle tente de mettre en évidence divers types de structuration thématico-rhématisées, afin de montrer la dynamique qui s'instaure entre ces différentes structures au sein du texte, au-delà de la linéarité.

Mots clés: phrase, texte, thème, structuration thématico-rhématisée, interaction.

En este trabajo se pretende hacer una nueva aproximación al análisis textual utilizando la teoría funcionalista de André Martinet. Después de un examen de la noción de tema, se busca, en primer lugar, redefinirlo con la ayuda de criterios internos al texto que se basan, en particular, en las interacciones entre las relaciones semánticas y sintácticas. En segundo lugar, se intenta poner en evidencia diversos tipos de estructuración temático-remática, con el fin de mostrar la dinámica que existe entre esas diferentes estructuras en el texto más allá de la linealidad.

Palabras clave: frase, texto, tema, estructuración temático-remática, interacción.

Cette étude a un double objectif, proposer une approche fonctionnelle de l'analyse textuelle, et montrer ainsi que *le fonctionnalisme martinétien* est une *théorie ouverte et intégrative*, qui est à même d'inclure de nouveaux modules descriptifs et explicatifs de faits de langue non initialement pris en considération. Le terme «intégratif» ne doit pas être source de malentendus. Il signifie simplement que certains éléments de la théorie ne sont pas créés ex-nihilo, si tant est que cela soit possible, mais s'enrichissent d'autres réflexions. En revanche, le point fondamental consiste dans le fait que ces apports sont repensés dans le cadre théorique au sein duquel ils sont insérés et s'articulent avec les autres composantes de ce dernier. Le caractère intégratif d'une théorie n'implique nullement l'éclectisme, il témoigne, au

contraire, d'une aptitude à s'ouvrir à d'autres domaines et à d'autres courants de pensée, tout en restant fidèle à la conception du mode de fonctionnement des langues, que cette théorie a elle-même posée et sur laquelle est fondée l'apprehension des données observées. C'est ce que je vais essayer de montrer, en proposant une nouvelle approche de l'analyse textuelle, qui sera réexaminée dans une optique fonctionnaliste.

1. L'analyse textuelle

L'analyse textuelle a connu de très nombreux développements en dehors du cadre fonctionnaliste martinétien. Il ne sera pas question ici de faire un historique de ce champ de recherche. Je rappellerai seulement que Mathesius, au sein du Cercle linguistique de Prague, à partir des années 1910, s'est intéressé à ce domaine avec sa conception de la perspective fonctionnelle de la phrase (1929) qu'il a initiée. Par la suite, certains de ses disciples, notamment Firbas (1964) et Daneš (1974), ont développé respectivement le principe de dynamisme communicatif et de progression thématique. Cela permettait d'insister sur le fait que d'une part le discours et l'information qu'il véhicule se déroule sur un continuum, et que d'autre part la progression thématique se réalise à la fois au sein de la phrase et entre phrases, corrélant ainsi la structure informationnelle de la phrase et celle du texte. Se trouvaient de facto associées à l'étude de la progression thématique les questions de cohésion, de cohérence et de dynamique textuelle.

Cette prise en compte, par la linguistique, de la dimension informationnelle se trouvait aussi chez Bally ([1932] 1965). Par la suite, beaucoup de travaux ont vu le jour en Europe comme aux États-Unis. Je ne citerai que quelques rares auteurs, Combettes (1983), Halliday ([1985] 1990), Dik (1989), Adam (1992 & 2010), Gutiérrez (1997 & 2006), Charolles (1999), etc. Mais, il ne s'agit-là que d'un aperçu tout à fait succinct. Martinet, en revanche, n'a jamais abordé le domaine (Feuillard : 2001). A priori, cela pourrait être interprété comme une lacune de sa théorie. Personnellement je ne le pense pas. Il me semble que cette absence s'explique non seulement par le contexte historique dans lequel a été créé le fonctionnalisme martinétien, mais aussi par l'exigence qu'éprouvait Martinet de fonder une théorie homogène et cohérente, qui ne déroge pas

au principe de pertinence communicative. Or ce choix épistémologique impliquait que le niveau de la phrase soit clairement cerné à travers la syntaxe (1979 & 1985) avant que ne soit envisagée l'étude du texte. Évidemment, ce point de vue pourrait laisser supposer que le texte est implicitement conçu comme un simple ensemble de phrases, ce qui, bien entendu, n'est absolument pas le cas. Mais c'est parce que le texte repose sur un réseau de relations sémantico-syntaxiques¹ qui fonctionnent en synergie que l'analyse syntaxique doit être, me semble-t-il, préalablement posée. Le fait que Martinet ne soit pas allé au-delà de la phrase n'a pas empêché certains de ses épigones de la dépasser, tels Mounin, dans ses travaux sur la traduction et la poésie ([1952/1953] 1994 & 1964) ou Bureau (1976 & 1978). C'est en quelque sorte dans la continuité des travaux de ce dernier en lien avec la théorie de Martinet que se situera l'approche que je proposerai de la structuration informationnelle du texte conçue dans une perspective fonctionnaliste. Je me limiterai à un réexamen de la notion de thème, et de la mise en fonction de la structure thème/rhème au sein du texte.

2. Les principes d'analyse

Cette réflexion se place dans une perspective de **linguistique générale**, en dehors de toute préoccupation didactique, contrairement à ce qui s'est souvent produit en linguistique française, et indépendamment des genres littéraires ou discursifs et des types de textes considérés. Elle part du postulat que le texte est

une configuration réglée par divers modules ou sous-systèmes en constante interaction (Adam: 1992, 21).

Il peut se réaliser oralement ou à l'écrit et se différencie du discours par le fait que celui-ci fait intervenir les différents paramètres de l'acte de communication, locuteur, interlocuteur, interaction, situation, contexte historique, socio-culturel, etc. Cela permet ainsi de distinguer la structure informationnelle fondée sur des données linguistiques et la structure

¹ Le rôle de la situation sera évoqué ultérieurement.

communicationnelle, plus large, qui prend en compte l'acte de communication avec, notamment, ses dimensions énonciative et pragmatique.

L'étude est réalisée à partir d'un *corpus*, essentiellement écrit et principalement littéraire (Marguerite Duras, Tahar Ben Jelloun, Albert Camus) ce qui peut paraître paradoxal pour un chercheur qui se réclame du fonctionnalisme martinétien. Ce choix s'explique de deux manières, d'une part, il permet d'éviter, dans un premier temps, tous les problèmes de structuration liés à l'oral et d'autre part le fait d'opter pour les premières lignes d'une œuvre littéraire élimine l'impact de la situation sur la structuration du début du texte, puisque cette situation est à créer. Ces extraits ont été sélectionnés au hasard, même si l'intuition du lecteur a pu implicitement jouer. En revanche, ont été volontairement laissés de côté des textes créés ad hoc ou trop marqués du point de vue du genre, tels que les textes à orientation didactique, argumentative, etc.

L'objectif de l'analyse étant de mettre en évidence la façon dont le texte est construit du point de vue de son contenu informationnel, il est possible de recourir à différentes approches pour mettre au jour sa structuration. La première, qui paraît la plus «logique», consiste à partir du point de vue du locuteur, comme le fait Mathesius (1929), la deuxième, à l'inverse, retient celui de l'interlocuteur. Mais ni l'une ni l'autre ne sont satisfaisantes, car elles présupposent implicitement le caractère univoque du message. Or, aucune étude linguistique n'est en mesure de préciser de manière objective l'intention du sujet parlant, pas plus qu'elle n'est à même de rendre compte de l'interprétation du sujet récepteur. Ceci est d'autant plus vrai que l'expérience de chacun des acteurs joue un rôle crucial dans l'appréhension des données. Aussi, pour éviter tout recours à la subjectivité, j'ai choisi un *point de vue interne à l'objet* fondé sur les relations sémantico-syntaxiques qu'entretiennent les différents éléments constitutifs du texte.

La démarche se veut donc réaliste, puisqu'elle repose sur un corpus authentique, et *objective*, dans la mesure où elle se limite à l'examen de la structure linguistique, sans préjuger de l'intention du locuteur.

C'est à la lumière de ces choix méthodologiques que seront discutés désormais le cadre et les unités d'analyse de la structure textuelle ainsi que le concept de thème, point d'ancrage de la structure informationnelle, tout

comme le mode de fonctionnement de la relation thème/rhème au sein du texte.

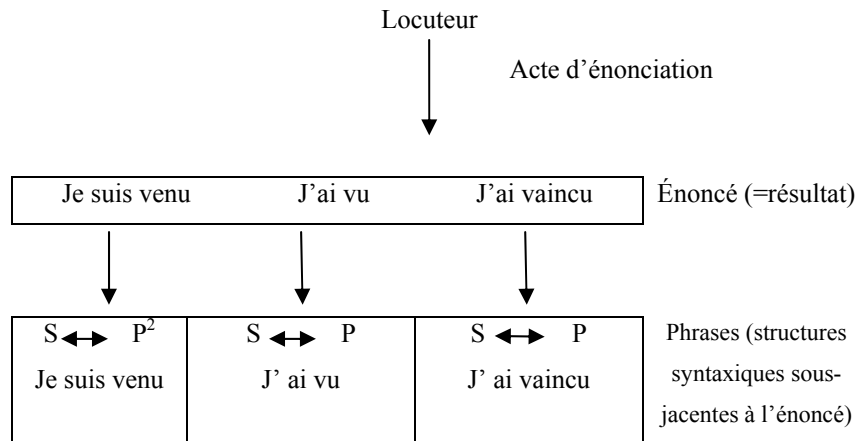
3. Le cadre et les unités d'analyse

Le texte ne pouvant être d'emblée envisagé dans sa totalité, il semble qu'il y ait un relatif consensus chez les linguistes pour estimer qu'il est nécessaire de passer par la phrase. Mais il ne s'agit là que d'une unanimité de façade, car la notion de phrase peut renvoyer à des entités fort différentes, dont il ne sera donné ici qu'un bref aperçu. Si l'on entend par phrase une structure graphique constituée d'un sujet et d'un verbe avec des compléments éventuels, délimitée par une majuscule à l'initiale et un point à la fin, il est évident qu'elle ne saurait être retenue pour décrire la structure d'un texte oral. Par ailleurs, un segment tel que *La vie -quelle vie? une étrange apparence faite d'oubli- avait dû le malmener, le contrarier ou même l'offusquer* (Tahar Ben Jelloun: 1985, 7), qui vient après le titre du premier chapitre et la première phrase du roman correspond-il à une seule phrase qui commencerait par *La vie* et se terminerait par *offusquer*? Une telle analyse ne permet nullement d'expliquer le fonctionnement de cet ensemble: la suite comprise entre les deux tirets est totalement indépendante syntaxiquement de la structure dans laquelle elle est insérée; de plus, *quelle vie?* n'a aucun lien syntaxique avec *La vie*, pas plus qu'il n'en a avec *une étrange apparence faite d'oubli*. *Quelle vie?* et *une étrange apparence faite d'oubli* sont à la fois autonomes et interdépendants l'un par rapport à l'autre, autonomes du point de vue de leur structure, car le premier est accompagné d'un point d'interrogation qui en fait un segment clos par rapport au second, et interdépendants, puisque *quelle vie?* est une question qui a pour réponse *une étrange apparence faite d'oubli*. Vouloir faire de ce segment une seule entité fausse la valeur communicative de ce dernier et ne permet pas de rendre compte de son caractère polyphonique dû à la réunion de trois actes de parole, le récit dans lequel est inséré un dialogue constitué d'une question et d'une réponse.

Inversement, le recours à l'intonation n'a aucune pertinence pour l'analyse d'un texte écrit.

Certains, pour échapper à ces difficultés, recourent à la notion d'énoncé, censée être applicable aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Cette solution ne sera

pas retenue pour des raisons strictement scientifiques et afin d'exclure toute ambiguïté. En effet, si l'on définit l'énoncé comme le résultat d'un acte d'énonciation, rien n'est dit sur la structure qui le sous-tend. Phrase et énoncé se situent donc à deux niveaux d'analyse différents. L'énoncé est le produit d'un dire, à l'oral ou à l'écrit ; la phrase est celle d'une structuration syntaxique, qui repose sur une combinaison de règles systémiques. On pourrait synthétiser la différence dans le schéma suivant :



Le cadre premier de l'analyse textuelle sera donc la phrase, mais celle-ci sera définie exclusivement à partir de critères syntaxiques (Feuillard: 1985 & 1989). En effet, j'entends par phrase une structure syntaxique dont tous les éléments se rattachent directement ou indirectement à un élément central, considéré, en linguistique fonctionnelle, comme le prédicat. Les limites de la phrase correspondent alors à celles du champ d'action syntaxique de l'élément prédicatif (Feuillard: 1989, 215-221). Cette définition exclut l'existence d'une relation nécessaire et suffisante entre une structure phrastique et une structure graphique formellement marquée par la ponctuation ou une structure intonative caractérisée par une intonation

² Schématisation de la relation sujet (S)/Prédicat (P).

particulière, généralement considérée comme une intonation descendante. Ainsi, le segment *Il ne disait rien, il ne bâillait même pas pour montrer son ennui*. (J.M.G. Le Clézio: 1978, 167), comporte une majuscule à l'initiale et un point final. Cependant, du point de vue syntaxique, il comprend deux structures, autonomes fonctionnellement l'une par rapport à l'autre et donc deux phrases *Il ne disait rien* et *il ne bâillait même pas pour montrer son ennui*. Ensuite, les phrases se décomposent en deux types, selon leur structure respective, les phrases dites hors contexte et les phrases dites en contexte³. Les phrases hors contexte sont des structures dont le prédicat est mis en fonction par un élément linguistique, qui peut avoir soit le statut de sujet, cf. *il* dans les exemples précédents, soit celui de simple actualisateur (Feuillard: 1985) tel le présentatif *voici* dans *Voici l'hiver*. En revanche, les phrases en contexte ont pour prédicat un élément auquel le contexte extralinguistique, à savoir la situation, ou le contexte linguistique représenté par l'environnement textuel de la structure considérée confère un statut prédicatif, cf. *Superbe!* prononcé face à un tableau de Van Gogh ou *Improbable!* dans *On pouvait vivre dans ces cellules et être innocent? Improbable!* (Camus: 1956, 116). Séchehaye ([1926] 1950) et Bally ([1932] 1965) ont eux aussi posé des phrases à un membre, appelées monorèmes par opposition aux dirèmes constitués de deux termes. Mais alors que Séchehaye utilisait cette notion pour dénommer les énoncés réalisés par les enfants du type *Papa, bobo* (1950, 307), Bally l'appliquait à des productions tels que *Magnifique!* (1965, 232). De manière analogue, Mackenzie (1998) a éprouvé le besoin de poser la notion d'holophrase pour désigner les premiers énoncés de l'enfant. Toutefois, ces productions n'obéissent pas exactement aux mêmes règles de fonctionnement que les phrases en contexte. Les holophrases ou les monorèmes de l'enfant sont sous la dépendance de la situation de communication et caractérisent les premiers stades d'acquisition de la langue, alors que les phrases en contexte sont régies par le système linguistique lui-même. Une réponse telle que *la*

³ Les phrases en contexte avaient été appelées initialement phrases en situation (Feuillard: 1989, 215-221). Il s'agit d'une simple différence de terminologie, le terme contexte permettant de mieux unifier l'ensemble de ces structures. Mais il est évident que cette dénomination peut soulever des discussions et surtout heurter les tenants de la définition traditionnelle de la phrase. N'ayant pas trouvé de formulation plus adéquate, je l'ai donc conservée, afin de rendre compte du fonctionnement de ces structures.

campagne au lieu de à *la campagne* face à la question *Tu habites à la campagne ou en ville?* paraît peu probable, bien qu'elle ne soit pas totalement impossible, mais *ville* ou *campagne* sans article ou sans préposition dans le cas de *ville* est, en principe, exclu.

Cette dissociation entre phrases hors contexte et phrases en contexte permet de mettre en évidence les interactions fonctionnelles qui s'instaurent au niveau transphrastique entre les différentes structures syntaxiques constitutives du texte, dynamique que nous retrouverons lors de la mise en fonction des structures thématico-rhématiques.

Quant à l'unité d'analyse, elle ne peut être posée a priori, comme nous le verrons au cours de l'étude. En revanche, comme l'avait déjà souligné Touratier (2003, 8), il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble des constituants de la phrase pour déterminer à quel élément est assigné le rôle de thème.

4. Définitions traditionnelles du thème

Cette notion fonctionne en couple et en opposition avec celle de rhème. La dichotomie thème/rhème, rappelle la distinction thème/propos (ou prédicat) établie par Bally ([1932] 1965, 101):

Toute énonciation comprend logiquement deux termes, la chose dont on parle et ce qu'on en dit; ce qu'on en dit est le *propos* ou *prédicat* (dans le sens large); le terme qui est *l'occasion du propos*⁴ est le *thème* ou sujet (dans le sens large).

Elle évoque historiquement la division entre *onoma* et *rhema* issue des travaux de Platon, cf. *Le Cratyle* et le *Sophiste* et d'Aristote, cf. *La Poétique* et *De l'interprétation*.

Cette discrimination thème/rhème envisagée, au départ, d'un point de vue dichotomique avait déjà été nuancée par Mathesius (1929), qui la situant, par rapport à l'opposition centre/périphérie fondamentale dans sa théorie, considérait que, le discours étant un continuum, il convenait de distinguer les thèmes et les rhèmes centraux des thèmes et des rhèmes périphériques,

⁴ C'est l'auteur de cet article qui souligne.

thèmes et rhèmes étant reliés par des éléments de transition. Par la suite, ce point de vue a été largement développé par Firbas (1964) dans le cadre de sa théorie du dynamisme communicatif, puis par Daneš (1974) avec l'établissement des progressions thématiques.

Il ne sera pas question ici d'examiner les subdivisions du thème et du rhème en thème propre (ou central) et reste du thème/rhème propre (ou central) et reste du rhème, ni de prendre en compte les transitions. Je me limiterai simplement à la notion de thème en relation avec celle de rhème.

Les définitions du thème et du rhème sont nombreuses⁵. Seules certaines seront mentionnées dans le tableau ci-après:

Définitions	
Thème	Rhème
a/ Ce dont on parle	Ce qu'on en dit (cf. Propos/Prédicat, et non rhème (Bally, [1932] 1965: 101)
b/ Connue	Nouveau
c ¹ / Degré le plus bas du dynamisme communicatif (Firbas: 1964) c ² / Moins informatif	Degré le plus élevé du dynamisme communicatif Plus informatif (dynamisme communicatif élevé)
d ¹ / Premier segment de l'énoncé ⁶ . d ² / Point de départ du message	Reste (Halliday, [1985] 1990: 39 et suivantes)
e/ Support	Apport (Pottier, 1992: 120)

Chacune des définitions citées précédemment sera examinée en référence à certains critères d'analyse proposés par Bernard Combettes (1983) à partir de l'étude des premières phrases extraites de *L'Amant* de Marguerite

⁵ Pour plus de détails, voir les typologies de Michel Galmiche (1992) et de Henning Nølke (1994:105).

⁶ Caractérisation commune, entre autres, à Mathesius et à Halliday. Mais on la retrouve chez de nombreux auteurs (cf. Combettes, par exemple).

Duras (1984, 9) et de *L'enfant de sable* de Tahar Ben Jelloun (1985, 7), afin d'en montrer la pertinence éventuelle ou non pour l'identification du thème: *Un jour, j'étais âgée déjà, dans le hall d'un lieu public, un homme est venu vers moi* (*L'Amant*)/*Homme* (titre du chapitre 1), *Il y avait d'abord ce visage allongé par quelques rides verticales, telles des cicatrices creusées par de lointaines insomnies, un visage mal rasé, travaillé par le temps* (*L'enfant de sable*). Pour simplifier l'étude, je me limiterai dans un premier temps à l'analyse des phrases hors contexte, a) *Un jour...vers moi*, b) *J'étais âgée déjà*, c) *Il y avait...par le temps*. Il sera donc fait partiellement abstraction de *Homme*.

4.1. Ce dont on parle

Généralement le test utilisé pour savoir quel est l'objet du discours est la question. L'interrogatif sert à mettre au jour l'information nouvelle, c'est-à-dire le rhème. Le thème se dégage alors négativement, comme ce qui ne fait pas partie du rhème, puisque, n'étant pas soumis à la question, il est présent dans celle-ci.

L'Amant:Un jour, j'étais âgée déjà, dans le hall d'un lieu public, un homme est venu vers moi.

Ce segment comporte deux phrases, a) *Un jour...vers moi* et b) *J'étais âgée déjà*, qui, en tant qu'incise, se trouve incluse dans la précédente. Comme il s'agit de la première phrase du roman, la question la plus vraisemblable est: «Que s'est-il passé?», puisqu'aucune information n'a été donnée préalablement. Dans ce cas, toute la phrase serait rhématique, et le thème renverrait à la situation de communication. Mais l'on aurait pu avoir également: «Que s'est-il passé un jour?». *Un jour* serait alors considéré comme faisant partie du thème et le reste de la phrase serait le rhème. Une autre possibilité aurait été: «Qui est venu vers moi (un jour)⁷ (dans le hall d'un lieu public)?», le thème correspondrait alors à « la venue de quelqu'un vers moi (un jour) (dans le hall d'un lieu public) », et le rhème à *un homme*.

⁷ Les parenthèses notent le fait que les segments concernés peuvent être inclus ou non dans la question.

Mais cette dernière question paraît peu plausible en l'absence de contexte antérieur, «la venue de quelqu'un» n'ayant pas été mentionnée auparavant.

Quant à la phrase b), la seule question «authentique» semble être: «Quel âge avais-tu?», mais comme il ne s'agit pas d'un dialogue, elle se trouve exclue. À défaut, on pourrait avoir «Quel âge avait la personne qui parle?». Mais cela fausse la réponse, car elle exige un sujet de 3^{ème} personne: «Elle était âgée déjà». Le thème serait, dans ce cas, l'âge et le rhème «une certaine maturité à l'époque» exprimée par l'imparfait et *déjà*. Cependant, l'âge est une information nouvelle au même titre que son évaluation.

Le recours à la question n'aide pas, ici, à identifier le thème. Toutefois, l'on pourrait considérer que ce n'est pas la question en tant que procédure d'analyse qui est en cause, mais le fait qu'il s'agisse d'un segment hors contexte.

L'enfant de sable: Il y avait d'abord ce visage allongé par quelques rides verticales, telles des cicatrices creusées par de lointaines insomnies, un visage mal rasé, travaillé par le temps.

Face à cette phrase, deux questions semblent s'imposer: «Qu'y avait-il (d'abord)?» qui porte sur la totalité de la phrase et «Comment était ce visage?» qui concerne l'ensemble *ce visage...par le temps*. La première mettrait en évidence le caractère rhématique de l'ensemble de la phrase à l'exception de *il y avait (d'abord)*, qui deviendrait, de ce fait, thématique et la seconde poserait à l'intérieur de la phrase *ce visage* comme thème, et les caractéristiques du visage comme rhème.

La question s'avérerait, dans ce cas, pertinente, puisqu'elle permet d'isoler à un deuxième niveau d'analyse un élément thématique au sein de la phrase, *ce visage*.

Comme nous l'avons vu précédemment, si le thème est effectivement un élément dont on parle, cette caractérisation ne suffit pas à l'identifier.

4.2. Connu

Cette notion est particulièrement ambiguë. Elle peut référer soit au *domaine de l'expérience*, et à la connaissance du locuteur, partagée ou non

par l'interlocuteur, cf. *La vie dans La vie...avait dû le malmener (L'enfant de sable)* soit au *contexte linguistique*, c'est-à-dire à une information donnée par le locuteur. On peut penser que cette information aura, par certains traits, une valeur anaphorique, puisque le fait d'être connu présuppose une « représentation » préalable.

L'Amant

Je dans *J'étais âgée déjà* a une valeur déictique, car il s'applique à l'énonciateur, implicitement assimilé à l'auteur. Mais il ne renvoie pas à une expérience commune au locuteur et au récepteur, puisqu'il ne dit rien sur le personnage qu'il désigne. *Je* ne peut être connu qu'en faisant intervenir des facteurs externes au discours. Toutefois l'information qu'il est censé apporter n'est pas fournie par le texte.

Ce n'est donc pas en référence au caractère connu que *Je* pourrait être retenu comme thème.

En revanche, *moi* dans *Un jour... dans le hall d'un lieu public, un homme est venu vers moi* a la même valeur informative que *Je*. On pourrait faire l'hypothèse que, puisqu'il a déjà été évoqué, il s'agit d'un élément connu, qui, par suite, pourrait assumer le rôle de thème. Mais *moi* est intégré à la phrase matrice et ce n'est que parce qu'il y a une incise que l'information a déjà été donnée. Ce savoir partagé résulte de la linéarité du discours et non véritablement de la structuration de l'information⁸. Cela semble confirmé par le fait qu'il serait difficilement envisageable de poser la question suivante: «Que m'est-il arrivé (un jour)?», d'autant que *moi* exerce une fonction locative *vers moi*, non obligatoire, cf. *Un jour...dans le hall d'un lieu public, un homme est venu*. Or, si *moi* était thème, il devrait être présent.

La reprise de l'information sur l'axe syntagmatique, qui fait donc de l'énonciateur/auteur un élément connu, ne lui confère par pour autant le statut de thème.

⁸ Néanmoins, il est évident que l'insertion d'une incise dans une phrase répond à une visée communicative particulière de la part de l'auteur.

L'enfant de sable

Dans la phrase *Il y avait d'abord ce visage...*, l'expression *ce visage* pourrait avoir pour référent *Homme*, titre du chapitre, *ce* serait anaphorique et *visage* renverrait à la figure de l'homme. *Ce visage* deviendrait ainsi partiellement connu. En réalité, on peut se demander si *ce* est vraiment anaphorique, déictique ou s'il participe des deux, bien que cela puisse paraître contradictoire. Le fait que *Homme* ne soit pas précédé d'un article, défini ou indéfini, signifie qu'il n'a pas de valeur référentielle précise. Il fonctionne soit comme un nom propre, soit comme désignant un individu quelconque, qui n'a comme seule caractéristique que celle d'appartenir à la gent masculine. L'emploi du démonstratif aurait alors plutôt une valeur déictique qui consisterait à focaliser le regard du lecteur sur le *visage*. Mais il est évident que l'on ne saurait faire abstraction de son rôle anaphorique : associé à *visage*, il renvoie nécessairement à un être humain, lequel est désigné par le terme *homme*. Cependant, le statut de déictique est aussi clairement marqué. En effet, il est souligné dans les phrases qui suivent par des éléments tels que *lire, deviner, regard appuyé, œil scrutateur*, etc.

Cette superposition des rôles de déictique et d'anaphorique sur le démonstratif exprime une dissociation des perspectives, selon lesquelles est appréhendé *Le visage*, ce qui ne permet pas de lui conférer directement le statut de thème. La question «Quel visage?» exigerait comme réponse «Le visage de l'homme», ce qui ne rendrait pas compte du texte.

Le trait «connu» est un critère peu fiable, car il repose sur des variables: d'une part, il s'appuie sur des facteurs hétérogènes, tantôt externes au texte (cf. le recours à l'expérience), tantôt internes à celui-ci, lorsqu'ils relèvent du dire du locuteur. D'autre part, il peut faire appel à la subjectivité de ce dernier dans l'interprétation des données.

4.3. Degré le plus bas du dynamisme communicatif, élément le moins informatif

Le dynamisme communicatif d'une unité est non seulement difficile à apprécier, mais encore il s'agit d'une notion qui peut être source d'ambiguïté. On peut, en effet, supposer que la reprise d'un élément par un anaphorique, par exemple, ou par des équivalents, simples répétitions,

synonymes, etc., ne fait guère progresser l'information, puisqu'elle est, d'une certaine manière, déjà présente dans le texte. Mais servant d'appui à de nouvelles informations, elle est essentielle au développement du message. De plus, la valeur exprimée par un terme repris est rarement superposable à celle de la première occurrence, le contexte dans lequel il est inséré fournissant de nouveaux éclairages sur la signification qu'il acquiert dans l'environnement où il apparaît. Ceci est d'autant plus vrai pour les synonymes qui, par eux-mêmes, offrent de nouveaux traits de sens.

En outre, une information qui apparaît pour la première fois et qui est censée, en raison de son caractère nouveau, occuper une place plus élevée sur l'échelle du dynamisme communicatif, est généralement conçue comme supportant une charge informative plus importante. Mais rien ne permet de le démontrer. Ainsi, dans *Un jour, j'étais âgée déjà, dans le hall d'un lieu public, un homme est venu vers moi*, le fait que *dans le hall d'un lieu public* vienne après *Un jour, j'étais âgée déjà* signifie-t-il, bien que tout soit nouveau, qu'il est plus informatif que le premier segment? On peut en douter, surtout lorsque l'on sait l'importance accordée aux informations temporelles dans la suite du texte.

Ce glissement insidieux qui s'opère entre rôle joué dans le cadre du dynamisme communicatif et valeur informative me paraît tout à fait discutable et préjudiciable à une analyse objective de la structure informationnelle.

4.4. Premier segment de l'énoncé, point de départ du message

Le fait d'assimiler le thème au premier segment du message, qui est un critère formel très fréquemment utilisé, ne saurait en aucun cas avoir de valeur générale, car la position des éléments dans la chaîne parlée est déterminée en grande partie par le système de chaque langue. Cela voudrait dire, par exemple, qu'une langue qui placerait systématiquement le verbe en première position ne pourrait avoir comme élément thématique une unité en fonction sujet.

Il se peut que la position joue un rôle dans l'attribution du rôle thématique à un élément donné, mais cela est nécessairement fonction de la langue considérée et des habitudes langagières qui en découlent.

Le point de départ du message peut être conçu de deux manières différentes, soit par rapport à la position des éléments dans la phrase, il est alors l'équivalent du premier segment de l'énoncé, soit en référence à des critères sémantiques et il équivaut à ce dont on parle. Le fait de privilégier telle ou telle approche conduit à des résultats susceptibles de varier. Si l'on met l'accent sur la place des unités, le thème devrait être *Un jour* dans a), *Je* dans b) et *il y avait* dans c). Mais le problème qui se pose est de savoir quel statut accorder à *dans le hall d'un lieu public* (a) et *d'abord* (c). Il est difficile de le préciser; cela relève en quelque sorte du libre arbitre du descripteur. Il en va quasiment de même lorsqu'on utilise la question pour déterminer ce dont on parle. *Un jour* seul ne serait vraisemblablement pas analysé comme thème, en effet la question « Que s'est-il passé un jour ? » est centrée prioritairement sur l'événement.

4.5. Support

Cette notion n'est guère explicite. Il s'agit d'un rôle purement formel, qui, comme le précédent, occulte totalement la dimension informationnelle du thème.

Les remarques qui précèdent montrent à quel point l'analyse peut être aléatoire. Aussi, face à l'ambiguïté de ces définitions et à l'hétérogénéité des critères d'identification, il m'a paru nécessaire de déterminer de nouvelles procédures d'analyse fondées, dans la mesure du possible, sur une démarche objective qui prend appui sur la structuration sémantico-syntaxique des phrases et tente de faire abstraction de l'intuition du locuteur. Cette démarche rappelle celle de Nølke, qui estime que

la structure thème-rhème [de la phrase] est syntaxique (1994, 106).

Toutefois, sans partager cette conception de la structure thématico-rhématique qui relève, à mon avis, du plan informatif et non syntaxique, je considère qu'elle met effectivement en jeu les structurations sémantique et syntaxique du texte.

5. Nouvelle caractérisation du thème

5.1. Phrases hors contexte

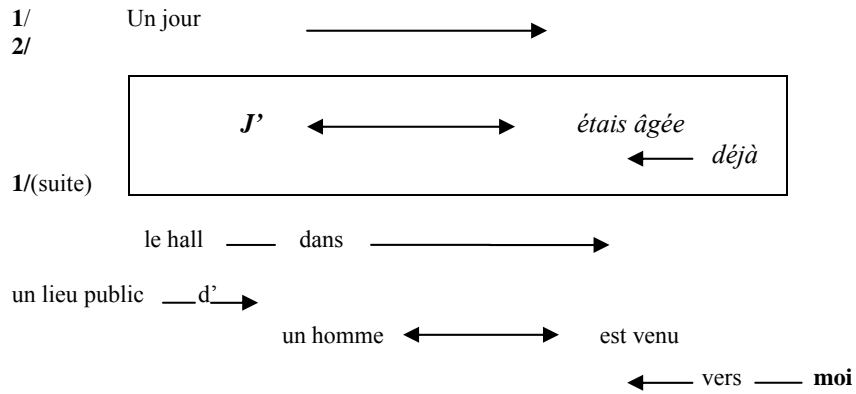
Cette double approche de la structure informationnelle se place à la fois dans une perspective de sémantique de type essentiellement référentiel et de syntaxe fonctionnelle (Feuillard: 1985 & 1989). En effet, au-delà des unités significatives présentes dans le texte, c'est leur valeur de dénomination ou de désignation qui sera prise en compte, sans que soient exclues les connotations éventuelles. Ainsi, *Je*, dans le texte de Marguerite Duras, représente alternativement l'énonciateur/auteur, *J'étais âgée déjà* et l'homme, *Il m'a dit*: « *Je vous connais depuis toujours...* » (1984, 9). Quant à la structuration syntaxique, elle sera envisagée du point de vue du fonctionnement et de la hiérarchie des relations au sein de la phrase, avec une simple allusion aux rôles sémantiques exercés par l'élément thématique⁹.

Cette analyse est présentée ci-dessous par la schématisation du corpus¹⁰ (Feuillard: 1985)

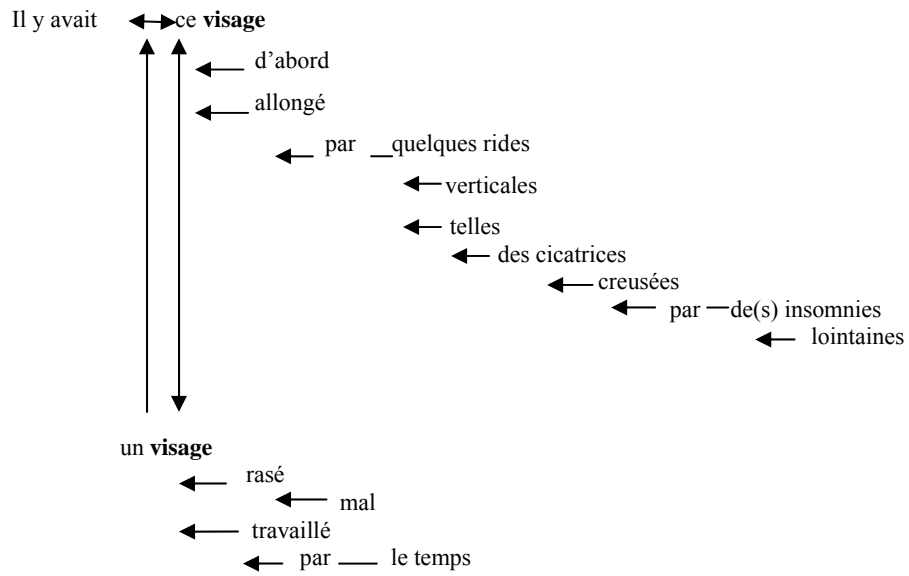
⁹ Une étude plus complète s'avère impossible dans le cadre de cet exposé.

¹⁰ L'unité d'analyse est le syntaxème (Bureau:1978, 71), c'est-à-dire une entité fonctionnelle qui peut correspondre au monème, au syntème ou au syntagme minimum. Les flèches sont pointées sur le point d'incidence, et le cadre permet d'isoler l'incise qui forme une structure autonome par rapport à la phrase dans laquelle elle est intégrée. La linéarité a pu être respectée dans la première phrase, mais pas dans la seconde.

L'Amant



L'enfant de sable



La structure de ces phrases fait apparaître un élément récurrent, qui est *Je/moi*, l'énonciateur/auteur, dans *L'Amant* et *visage* dans *L'enfant de sable*. Cette reprise sémantique fonctionne entre phrases dans le premier exemple et au sein de la phrase dans le deuxième. Du point de vue syntaxique *Je* exerce la fonction sujet et se trouve en position initiale dans l'incise¹¹, *moi*, noyau de la fonction locative à valeur directionnelle *vers moi*, est à la finale de la phrase matrice. Ce jeu de reprise sémantique et d'opposition fondée à la fois sur la syntaxe et la position permet de faire ressortir l'énonciateur/auteur comme l'élément autour duquel est centrée l'information. Il est intéressant de constater que tout en prenant comme cadre d'analyse la phrase, il est nécessaire de l'examiner dans son contexte, car elle fonctionne nécessairement en interrelation avec ce dernier. Quant à *visage*, il s'agit d'une reprise partielle, puisque dans un cas il est déterminé par un démonstratif et dans l'autre par un indéfini, ce qui justifie que *un visage* soit analysé comme une apposition à *ce visage*. La répétition de *visage* et le fait que *ce visage* soit le centre absolu de toutes les expansions montrent que *ce visage* est le pivot de l'information. Il sera de ce fait posé comme thème. Toutefois, le fait que *ce visage* joue le rôle de prédicat syntaxique dans la phrase ne doit pas laisser supposer qu'un élément prédicatif est nécessairement un thème compte tenu de son rôle de noyau. Il n'y a pas de relation bijective entre un rôle syntaxique donné et un statut thématique ou rhématique. *Ce visage* en tant qu'entité fonctionnelle dans la structure informationnelle est donc le thème, indépendamment de son rôle prédicatif ; du point de vue du contenu de l'information, il assume le rôle sémantique de patient, compte tenu de la valeur qui lui est dévolue dans la phrase.

Le thème est, par conséquent, analysé comme le centre d'un faisceau de relations et à ce titre il devient «*l'occasion du propos*» comme le dit Bally ([1932]1965:101). Conçu comme un élément qui émerge de la structure sémantico-syntaxique de la phrase envisagée dans son contexte¹², il est

¹¹ Le statut d'incise peut jouer un rôle dans la mise en valeur du thème. Mais ce point ne sera pas abordé.

¹² Il ne faudrait pas déduire de cette affirmation qu'une phrase ne peut contenir qu'un thème. Il peut effectivement y avoir un thème central et des thèmes périphériques entre lesquels est susceptible de s'établir une hiérarchie. Ceci est très net, par exemple, dans *L'Amant* de

identifié de manière interne à partir de la structuration linguistique elle-même et non en référence à l'intention du locuteur ou à l'interprétation du récepteur, que ne préjuge pas le descripteur. En conséquence, il importe de différencier clairement «la mise en fonction»¹³ du thème qui résulte du comportement sémantico-syntaxique d'une unité dans une structure informationnelle donnée et le processus de thématization, qui, lui, fait intervenir sciemment le locuteur, en mettant en relief le thème, cf. ...*pour moi, je vous trouve plus belle* (Duras: 1984, 9). *Je* renvoie ici à l'*homme*. Il est anticipé par *pour moi* qui sert à le mettre en valeur.

Le thème est défini comme

un élément saillant au sein d'une structure sémantico-syntaxique de type prédicatif (Feuillard: 2012, 179-180)

qui joue le rôle de pivot du point de vue du déroulement de l'information.

Cette saillance met en jeu une conjonction de facteurs sémantiques et syntaxiques. Sur le plan sémantique, elle se traduit, entre autres, par des répétitions, des reprises anaphoriques totales ou partielles, des synonymies, un partage de sèmes connotatifs avec d'autres termes, des isotopies, etc. Sur le plan syntaxique, elle se manifeste par le rôle que joue l'élément dans la hiérarchie de la phrase, un cumul ou une mise en facteur commun de fonctions syntaxiques (Feuillard: 1996, 91-102), etc. Par exemple, dans le texte de Tahar Ben Jelloun, *visage* reçoit sept niveaux de subordination et une apposition, elle-même affectée d'expansions. De plus, il cumule le rôle de prédicat de la phrase, de point d'incidence d'expansions et d'actualisateur du prédicat secondaire apposé, *un visage*. Dans la phrase suivante, *La lumière du jour, d'une lampe ou de la pleine lune lui faisait mal* (Tahar Ben Jelloun: 1985, 7), indépendamment d'autres considérations, *lumière* est analysé comme le thème de la structure non du fait qu'il assume la fonction sujet, mais parce qu'il est mis en facteur commun en tant que

Duras. Mais, il m'est impossible, de le montrer dans cet exposé, compte tenu de l'ampleur du sujet, pas plus qu'il ne m'est possible d'illustrer l'articulation de ces thèmes entre eux.

¹³ La mise en fonction du thème se situe sur le plan strictement informatif, alors que la thématization ressortit à la fonction expressive qui se greffe sur la fonction informative.

point d'incidence des trois expansions *du jour, d'une lampe ou de la pleine lune*.

La question qui se pose, cependant, est de savoir si ces critères sont toujours valides, et si l'on peut les appliquer à n'importe quel texte. Il est évident que les structures examinées, étant empruntées à des textes littéraires, ont fait l'objet d'un travail d'écriture qui peut en faciliter l'analyse. Le problème sera vraisemblablement différent lorsque l'on aura affaire à des phrases courtes, dans la mesure où ces facteurs syntaxiques ne peuvent pas directement jouer. La saillance reposera alors principalement sur des caractéristiques sémantiques. Ainsi dans *Les Hollandais*, *oh non, ils sont beaucoup moins modernes ! Ils ont le temps, regardez-les. Que font-ils ? Eh bien, ces messieurs vivent du travail de ces dames-là* (Camus : 1956, 11), la reprise de *Les Hollandais* par les anaphoriques *ils* et *les* ainsi que par la substitution lexicale *ces messieurs* en fait un élément thématique. Néanmoins, à cette répétition sémantique s'ajoute une récurrence syntaxique par la reduplication de la fonction sujet, sauf dans *regardez-les*, qui participe aussi à attribuer un caractère saillant à *Les Hollandais*.

5.2. Phrases en contexte

La relation thème/rhème dans les phrases en contexte, en dehors des structures thématico-rhématiques périphériques incluses dans celles-ci, sont nécessairement disjointes. Cela signifie que le thème et le rhème d'une structure informationnelle appartiennent à deux structures syntaxiques différentes. Dans A/ *Ça...c'est une mentalité si tu veux*. B/ *Complètement* (corpus oral), le segment A comporte un élément thématique *ça...c'* mis en valeur par la reprise du démonstratif et un rhème *est une mentalité*¹⁴. La réplique de B prend appui sémantiquement et syntaxiquement sur *ça...c'est une mentalité*, bien qu'il ne puisse être intégré dans A, sinon le message serait totalement modifié et il n'y aurait plus de dialogue. L'ensemble *ça...c'est une mentalité* est, en soi, une structure informationnelle qui comporte un thème et un rhème. Mais il assigne, par ailleurs, le statut de rhème à *Complètement* dans B. *Ça...c'est une mentalité* cumule donc deux

¹⁴ Cet ensemble n'est pas décomposé ici en transition et rhème propre.

rôles, celui de structure informationnelle et celui de thème par rapport à *complètement* (B). On peut donc le considérer comme un élément saillant.

Il est possible de faire une analyse analogue dans le texte suivant: (1) *Le style Sarkozy, la politique Sarkozy, la stratégie Sarkozy, tout cela est maintenant mis en cause au sein même de la droite française.* (2) *Une trop grande proximité avec les forces de l'argent, un maniement douteux de l'identité nationale, une concentration inédite du pouvoir* (Joffrin: 2010). Le segment *Une trop grande proximité...pouvoir* ne peut être traité comme une apposition à *Le style Sarkozy...la stratégie Sarkozy*, même si l'on ne tient pas compte de la ponctuation. Cette suite a, en effet, une fonction explicative, qui justifie la remise en cause du comportement de l'homme politique, valeur qui serait totalement occultée si l'on en faisait une apposition. Elle est donc considérée comme une phrase en contexte, qui contient trois groupes rhématiques *Une trop grande proximité..., un maniement douteux..., une concentration inédite...* Ces rhèmes sont respectivement en relation sémantique avec *Le style Sarkozy, la politique Sarkozy, la stratégie Sarkozy*, ensemble repris par *tout cela*. Ce dernier, mis en valeur à la fois par la détermination *tout* et par le fait que la valeur du démonstratif est explicitée par l'antéposition quasi immédiate de ses interprétants *Le style Sarkozy, la politique Sarkozy, la stratégie Sarkozy*, est le thème de l'ensemble rhématique *est maintenant mis en cause au sein même de la droite française*. Mais il l'est aussi des éléments rhématiques de la phrase en contexte, sans lesquels ces derniers ne pourraient fonctionner. Dans cet ensemble, le thème de la phrase hors contexte (1) est mis en facteur commun, puisqu'il est également celui de la phrase en contexte (2).

Dans le texte ci-après: *Moi, j'habite le quartier juif, ou ce qui s'appelait ainsi jusqu'au moment où nos frères hitlériens y ont fait de la place. Quel lessivage!* (Camus: 1956, 15), le rhème de la phrase en contexte *Quel lessivage!* a pour thème un élément du rhème secondaire de la phrase hors contexte *ont fait de la place*. Le lien sémantique entre le thème *ont fait de la place* et le rhème *Quel lessivage!* repose, ici, sur des sèmes connotatifs, le rhème exprimant le jugement porté par le locuteur sur le procès évoqué par le thème. Il arrive encore que ce soit la situation construite par une autre phrase (1) qui serve de thème au rhème (2) d'une phrase en contexte, comme dans (1) *On nous apporte enfin notre genièvre.* (2) *À votre prospérité* (Camus: 1956, 12).

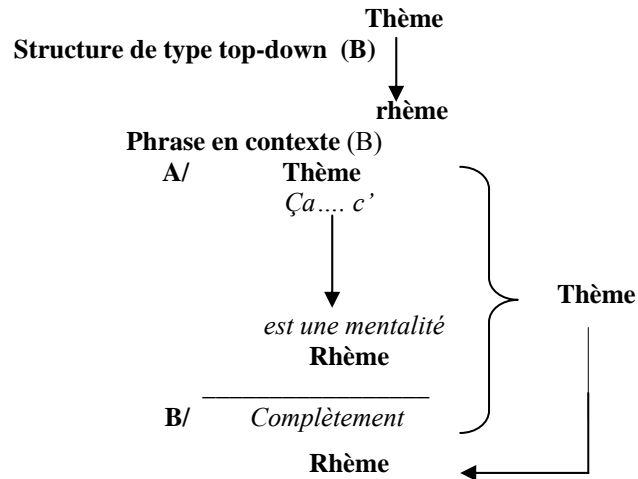
Ce qui caractérise les phrases en contexte, c'est la dissociation du thème et du rhème qui se répartissent dans deux structures sémantico-syntaxiques différentes. Le thème n'est pas repris par un élément à valeur anaphorique dans la phrase en contexte. Il peut être mis en facteur commun dans une phrase donnée et dans une phrase en contexte, cf. *tout cela*, ou cumuler deux rôles, celui d'élément rhématique dans une structure déterminée et celui de thème par rapport au rhème d'une phrase en contexte. Le thème d'une phrase en contexte peut être également soit une structure phrastique, cf. *ça...c'est une mentalité*, soit une situation créée par le contexte.

6. Structuration thème/rhème

La relation thème/rhème peut s'effectuer de différentes manières:

6.1. Structurations de type top-down (en aval)/ structurations de type bottom up (à rebours)¹⁵

Dans les structures de type top-down, le thème précède le rhème, cf. A/ *Ça...c'est une mentalité*, thème du rhème constituant B/ *Complètement*.

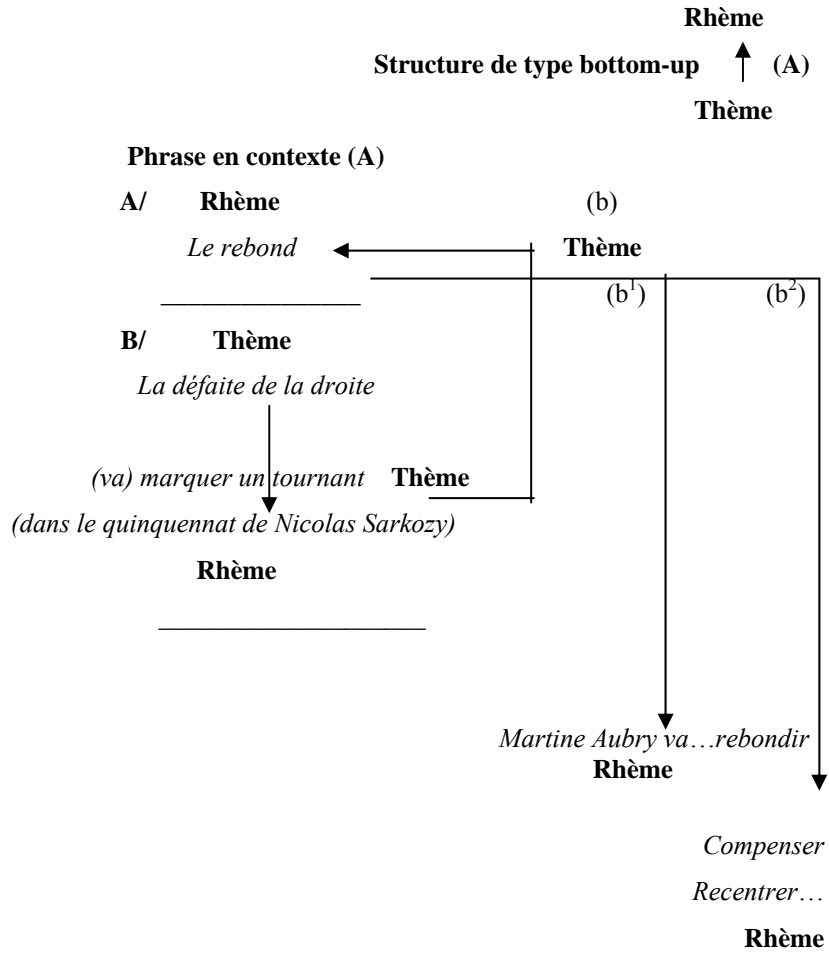


¹⁵ Ne seront schématisées que les phrases qui fonctionnent en contexte.

Les structures de type bottom-up impliquent des relations rétroactives, le thème étant placé après le rhème. C'est ainsi que fonctionnent généralement les titres d'article, cf. A/ *Le rebond* (Titre de l'éditorial, Mougeotte: 2010).

B/ *La défaite de la droite va marquer un tournant dans le quinquennat de Nicolas Sarkozy.*

Le rebond, dans l'exemple précédent, pourrait être analysé de deux manières. Tout d'abord, il est difficile de le considérer comme un thème, indépendamment de ce qui suit, puisqu'il n'entretient aucune relation sémantique ou syntaxique avec un autre élément. Il est donc envisagé comme un rhème. Mais ce dernier pourrait être mis en fonction soit par la situation extralinguistique, supposée connue des lecteurs, soit par la phrase qui vient après (B) ou par un constituant de celle-ci. C'est cette solution qui sera retenue, puisque le terme *rebond* connote positivement une situation, ce qui n'est pas le cas, a priori d'une défaite. En conséquence, si l'on tient compte du contexte linguistique, aussi bien sur le plan sémantique, compte tenu des traits de sens de *marquer un tournant* que du point de vue syntaxique, *rebond* étant actualisé comme prédicat par la phrase qui suit, *Le rebond* sera analysé comme rhème qui aura pour thème (*va*) *marquer un tournant*. Mais ce dernier joue le rôle de rhème dans la phrase (B) par rapport au thème *La défaite de la droite*. De manière analogue, *Le rebond* servira de thème ultérieurement à des éléments du contexte suivant, *Martine Aubry va néanmoins rebondir sur ses bons résultats...* (5^{ème} paragraphe), *compenser le retour à gauche...*, *recentrer les réformes sur l'essentiel...*, etc. (8^{ème} paragraphe).



6.2. Structurations successives ou continues/structurations à distance ou discontinues

Les structurations continues, largement développées par Daneš (1974) et Combettes (1983), respectent la linéarité du discours et correspondent à des progressions constantes ou à des progressions linéaires, voire à des

progressions éclatées, dans lesquelles un élément se décompose en sous-thèmes. Dans les progressions constantes, le même thème est répété d'une phrase à l'autre: ainsi *ils* reprend le thème *Les Hollandais, Les Hollandais, oh non, ils sont beaucoup moins modernes! ils ont le temps*. Dans les progressions linéaires, le rhème ou un élément rhématique d'une phrase, cf. *sa famille* devient le thème de la phrase suivante par l'intermédiaire, dans l'exemple ci-joint, de l'anaphorique *Elle, Sa retraite n'intriguait pas outre mesure sa famille. Elle s'était habituée à le voir sombrer...* (*L'enfant de sable*, 9)

Les structurations à distance reposent sur un enchaînement fragmenté, le thème et le rhème n'entretenant pas de rapport séquentiel: c'est le cas de *Le rebond* (titre) lorsqu'il devient le thème d'éléments rhématiques contenus dans les 3^{ème} et 5^{ème} paragraphes. Il en va de même de *elle* dans l'extrait suivant: D - *Eh, ce qui...ce qui était drôle, c'est comment i zont fait le feu à Jeanne d'Arc. Ça devait être drôle!* G - *Remarque, elle était évanouie.* R - *Oh, oh, tu parles! Oui, en train de souffrir...*¹⁶. *Elle*, se substituant à *Jeanne d'Arc*, assume conjointement le rôle de thème à l'égard des rhèmes *était évanouie*, qui fait suite au thème et *en train de souffrir*, qui en est disjoint.

Ces différents types de structuration s'entrecroisent dans le texte, comme le montre, par exemple, le dernier schéma qui regroupe une structure bottom-up et une structure top-down, la première se réalisant sur le plan de la linéarité, même si l'ordre est contraire à la position censée être habituelle du thème (1) et du rhème (2) l'un par rapport à l'autre, la deuxième s'effectuant à distance.

7. Conclusion

De toute évidence, l'analyse présentée peut prêter à discussion et sans doute l'étude d'un texte intégral aurait-elle été nécessaire pour tester de façon plus fiable la démarche proposée. Cependant, ce qui m'importait avant tout était de montrer que la linguistique fonctionnelle pouvait intégrer dans son champ de recherche l'étude du texte selon les mêmes principes d'analyse que ceux auxquels il est fait appel en phonologie, en monématique, en syntaxe, etc., à savoir le recours à des corpus

¹⁶ Extrait d'une conversation d'enfants de CM². D, G et R sont les initiales des prénoms.

«authentiques», le choix d'une démarche objective fondée sur l'observation et le respect des faits sans qu'il soit nécessaire d'utiliser des transformations, des paraphrases, etc., autant de procédés qui modifient obligatoirement les structures étudiées. Il est également tenu compte de l'interdépendance des relations sémantiques (récurrence de traits de sens) et des relations syntaxiques (cumul, mise en facteur commun, place dans la hiérarchie), sur laquelle repose la notion de saillance.

Cette étude, tout en prenant comme cadre d'analyse de départ la phrase, la dépasse dans sa conception habituelle, par le fait de poser des phrases en contexte. L'approche adoptée, qui se veut fonctionnelle et structuro-globale, permet de mettre en lumière la dynamique et la solidarité fonctionnelle des éléments non seulement dans une structure donnée, mais aussi entre les diverses structures fonctionnant en synergie au sein du texte. Elle révèle ainsi l'interaction constante qui s'exerce entre phrase et texte, mettant ainsi au jour la circulation de l'information, qui va de l'amont vers l'aval (structures top-down) et de l'aval vers l'amont (structures bottom-up) en oblitérant la linéarité du texte.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM, JEAN-MICHEL (1992): *Les textes: types et prototypes*. Paris, Nathan Université.
- ADAM, JEAN-MICHEL (2010): "L'émergence de la Linguistique Textuelle en France: entre perspective fonctionnelle de la phrase, grammaires et linguistiques du texte et du discours", *Revista Investigações*, vol. 23, n° 2. Universidade Federal de Pernambuco, p.11-47.
- BALLY, CHARLES ([1932], 1965): *Linguistique générale et linguistique française*. Berne, Francke.
- BUREAU, CONRAD (1976): *Linguistique fonctionnelle et stylistique objective*. Paris, Presses universitaires de France.
- BUREAU, CONRAD (1978): *Syntaxe fonctionnelle du français*. Québec, Presses universitaires de Laval.

- CHAROLLES, MICHEL & COMBETTES, BERNARD (1999): "De la phrase au discours: rupture et continuité", *Langue française*, n° 121. Paris, A. Colin, p. 76-116.
- COMBETTES, BERNARD (1983): *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*. Bruxelles, Paris-Gembloux, De Boeck-Duculot.
- DANEŠ, FRANTISEK (1974): "Functional Sentence Perspective and the Organization of the Text", *Papers on Functional Sentence Perspective*. Prague, Academia & La Haye, Mouton, p. 100-128.
- DIK SIMON, (1989), *The Theory of Functional Grammar. Part, 1, The structure of the clause*. Dordrecht, Foris.
- FEUILLARD, COLETTE (1985): "La syntaxe fonctionnelle", *La Linguistique*, n° 21. Paris, Presses universitaires de France, p. 186-206.
- FEUILLARD, COLETTE (1989): *La syntaxe fonctionnelle dans le cadre des théories linguistiques contemporaines*, Thèse d'État (n.p), Paris, Sorbonne.
- FEUILLARD, COLETTE (1996): "L'économie syntaxique, cumul et mise en facteur commun", *La Linguistique*, n° 32/1. Paris, Presses universitaires de France, p. 91-102.
- FEUILLARD, COLETTE (2001): "Le fonctionnalisme d'André Martinet", *La Linguistique*, n° 37/1, p.5-20. Paris, Presses universitaires de France.
- FEUILLARD, COLETTE (2012): "Structure sémantico-syntaxique de la phrase et structure thématique du texte: Quelle articulation?", *Écho des études romanes*, České Budějovice, p. 167-181.
- FIRBAS, JAN (1964): "On the Defining the Theme in Functional Sentence Perspective Analysis", *Travaux Linguistiques de Prague 1*. Prague, éditions de l'Académie tchécoslovaque des Sciences, p. 267-280.
- GALMICHE, MICHEL (1992): "Au carrefour des malentendus: le thème", *L'information grammaticale*, n° 54. Paris, p. 3-10.
- GUTIÉRREZ, SALVADOR (1997): *Principios de sintaxis funcional*. Madrid, Arco Libros.
- GUTIERREZ, SALVADOR (2006): "Focalisation, thématisation, topicalisation", Hélène & André Włodarczyk, *La focalisation dans les langues*. Paris, L'Harmattan.
- HALLIDAY, M. A. K. ([1985], 1990): *An Introduction to Functional Grammar*.
- MACKENZIE, LACHLAN (1998): "The basis of syntax in the holophrase", Mike Hannay and A. Machtelt Bolkestein (eds), *Functional Grammar and verbal interaction*. Amsterdam, Benjamins, p. 267-295.
- MARTINET, ANDRÉ (sous la dir. de) (1979): *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris, Didier.
- MARTINET, ANDRÉ (1985): *Syntaxe générale*. Paris, A. Colin.

- MATHESIUS, VILÉM (1911): "O potenciánosti jevů jazykových", *Věstník Kráslovské české společnosti nauk*. Třída filozoficko-historicko-jazykozpytná, č. 2, únor, p. 1-24. Version anglaise (1964): "On the potentiality of language phenomena", Josef Vachek, *A Prague School Reader in Linguistics*. Bloomington, Indiana university press, 1-32.
- MATHESIUS, VILÉM (1929): "Funkční lingvistika" [Functional linguistics], *Sborník přednášek pronesených na Prvém sjezdu československých profesorů filosofie, filologie a historie v Praze 3-7, dubna*, p. 118-130, Josef Vachek: (1982), Vilém Mathesius to world linguistics, *Philologia Pragensia*, p. 121-127.
- MOUNIN, GEORGES ([1952-1953] 1994): *Les belles infidèles*. Paris, Presses universitaires de Lille.
- MOUNIN, GEORGES (1964): *Les problèmes théoriques de la traduction*. Paris, Gallimard.
- NØLKE, HENNING (1994): *Linguistique modulaire: de la forme au sens*. Louvain, Paris, Peeters.
- POTTIER, BERNARD (1992): *Sémantique générale*. Paris, Presses universitaires de France.
- SÉCHEHAYE, ALBERT ([1926] 1950): *Essai sur la structure logique de la phrase*. Paris, Champion.
- TOURATIER, CHRISTIAN (2003): "L'organisation informative de la phrase", <http://sites.univ-provence.fr/wclaix/touratier/SCL>.

Corpus

- BEN JELLOUN, TAHAR (1985): *L'enfant de sable*. Paris, Le Seuil.
- CAMUS, ALBERT (1956) : *La chute*. Paris, Gallimard.
- DURAS, MARGUERITE (1984): *L'Amant*, Paris, Les éditions de Minuit.
- JOFFRIN, LAURENT (22/03/2010): "La promesse", éditorial, *Libération*. Paris.
- LE CLÉZIO, J. M. G. (1978): *Mondo et autres histoires*. Paris, Gallimard.
- MOUGEOTTE, ÉTIENNE (22/03/2010): "Le rebond", éditorial, *Le Figaro*. Paris.